eaux & vilaine
ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DU BASSIN DE LA VILAINE

Octobre 2026
| N. 11

L'inf'Eaux

L'ACTU DE L'UNITÉ DE GESTION VILAINE EST

L'EDITO



Prendre la présidence de notre Unité de Gestion est pour moi un honneur, mais aussi une responsabilité. J'assurerai cette mission dans la continuité de mon prédécesseur, Pascal Hervé, appuyée par l'ensemble des membres du bureau territorial.
Celle de poursuivre une ambition collective : préserver durablement la qualité de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin de la Vilaine, au bénéfice de tous.
L'eau est notre bien commun. Elle alimente nos foyers, soutient notre agriculture, façonne nos paysages et abrite une biodiversité remarquable. Pourtant, elle demeure fragile. Le changement climatique, les épisodes de sécheresse comme les pluies intenses, l'érosion des sols ou encore les pollutions diffuses nous rappellent chaque jour l'urgence d'agir. Les accords de territoire offrent un cadre d'actions concret, fondé sur la coopération entre les collectivités, les agriculteurs, les propriétaires, les associations et l'ensemble des habitants. Je suis convaincue que les solutions existent et qu'elles sont déjà à l'œuvre sur notre territoire. Restaurer les cours d'eau, protéger les zones humides, accompagner les évolutions des pratiques et redonner toute sa place au bocage sont autant d'actions qui préparent l'avenir. Les haies ne sont pas seulement un héritage paysager : elles ralentissent le ruissellement, limitent l'érosion, favorisent l'infiltration de l'eau et constituent un refuge indispensable pour la biodiversité. Elles sont un investissement durable pour notre territoire. Préserver la ressource en eau, développer le bocage et restaurer le bon état écologique de nos masses d'eau ne sont pas seulement des objectifs environnementaux. C'est un choix de société, un engagement envers les générations futures et la preuve que notre territoire sait conjuguer développement, solidarité et responsabilité. Ensemble, poursuivons cette dynamique et faisons du bassin de la Vilaine un territoire exemplaire où l'eau demeure une richesse partagée et durable.

Aude de la VERGNE, Présidente de l'Unité de Gestion Vilaine Est (UGVE), Vice-Présidente d'Eaux & Vilaine.

[Actu]alités

EVENEMENTS

Sur le terrain pour préserver l'eau et la biodiversité

Ces derniers mois, Eaux & Vilaine a participé à plusieurs rendez-vous autour de la préservation de l'eau, de la biodiversité et de l'adaptation au changement climatique.



Forum LIFE ARTISAN - *7 juillet à Domalain*
Lors du forum organisé par l'Agence bretonne de la biodiversité, Eaux & Vilaine a accueilli une cinquantaine de participants pour une visite de terrain sur le cours d'eau de la Planche aux Merles. L'occasion de présenter les travaux de renaturation des cours d'eau et du bocage en milieu agricole, et leurs bénéfices pour la ressource en eau, la biodiversité et l'adaptation au changement climatique.

Salon « La terre est notre métier » - *23 & 24 septembre à Retiers*



Eaux & Vilaine était présent au salon dédié à l'agriculture biologique, avec deux espaces d'informations sur les pôles techniques et institutionnels. Des ateliers auprès d'une centaine d'élèves, ont parmi de les sensibiliser à la qualité de l'eau et aux pratiques agricoles favorables à la préservation des milieux aquatiques. Une intervention sous le format de conférence, en partenariat avec Agrobio35, a également permis d'échanger sur les leviers, comme le foncier lors de l'installation et transmission des exploitations, en faveur de la protection de la ressource en eau.

CONNAISSEZ-VOUS ?

Le caloptéryx



Avec ses ailes aux reflets métalliques bleus ou verts chez le mâle, le caloptéryx est une véritable petite merveille au bord des rivières ! Il vit près des cours d'eau clairs, bien oxygénés et riches en végétation. Avant de devenir l'insecte que l'on observe voler, il passe plusieurs mois, voire plusieurs années, sous l'eau à l'état de larve. Il y chasse de petites proies, comme les larves de moustiques, contribuant ainsi à l'équilibre des milieux aquatiques. Sa présence témoigne notamment de la qualité des cours d'eau qu'il fréquente.

Grand [Format]

La gouvernance de l'Unité de Gestion Vilaine Est

Lors du Comité syndical d'installation d'Eaux & Vilaine, le 3 juillet dernier, Mme Aude de la VERGNE a été nommée **Présidente de l'Unité de Gestion Vilaine Est**.

Le **Bureau territorial de l'UGVE** se réunit en moyenne 8 fois dans l'année. Il est composé de 13 élus représentant les 7 EPCI qui ont transféré les compétences GEMA et associées (pollutions diffuses, ruissellement, bocage).
Le bureau élit des délégués thématiques. Selon le règlement intérieur des instances de l'UGVE, le bureau a vocation à traiter des affaires courantes de l'unité. Le Bureau territorial examine notamment des dossiers qui seront ensuite soumis au Comité Territorial. S'il s'avère nécessaire, ces dossiers sont soumis au Comité Syndical d'Eaux & Vilaine pour validation.

Composition du Bureau de l'UGVE
13 élus


Aude de la VERGNE
Vitré Communauté, Présidente de l'unité


Patrick HENRY
Roche aux Fées Communauté


Frédéric LEJAS
Vitré Communauté


© Bruno Astorg
Dominique MARCHAND
Pays de Châteaugiron Communauté


Vincent MINIER
Bretagne Porte de Loire Communauté


Ludovic BROSSARD
Rennes Métropole


Didier CHAPELLON
Rennes Métropole


Sébastien GUÉRET
Rennes Métropole


Françoise LOUAPRE
Rennes Métropole


Philippe BRIZARD
Bretagne Porte de Loire Communauté


Michel GAUVIN
Communauté de Communes de Châteaubriant-Derval


Yoan VETU
Communauté de Communes de Châteaubriant-Derval


David VEILLAUX
Liffré-Cormier Communauté

Le **Comité territorial**, quant à lui, réunit 35 élus. Il est composé de 13 élus du Bureau territorial ainsi que de 22 élus cooptés qui seront désignés par ces mêmes EPCI soit un total de 35 élus. Chaque EPCI est invité à délibérer afin de nommer ces élus.

Le Comité territorial a pour mission de suivre la bonne exécution du protocole de transfert de la compétence GEMA signé entre les EPCI et Eaux & Vilaine ainsi que les actions des différentes programmations (Accord de Territoire et programme Breizh Bocage). Le comité territorial de l'UGVE se réunit 2 à 3 fois dans l'année et est convié au comité de pilotage annuel de l'Accord de Territoire, pour valider le bilan de l'année N et la programmation de l'année N+1. Ce comité de pilotage se déroule chaque fin d'année en présence des partenaires techniques et financiers.



Bureau Territorial de l'UGVE, le 15 septembre 2026

ZOOM

Les délégués thématiques

Lors du 1er bureau de l'unité, le 15 septembre dernier, **4 délégués** ont été désignés parmi les élus du Bureau :

- Délégué à la « Communication et Animation territoriale » : M. MARCHAND
- Délégué aux « Milieux aquatiques » : M. MINIER
- Délégué au « Bocage » : M. LEJAS
- Délégué aux « Pollutions diffuses » : M. HENRY

COMPOSITION DU COMITÉ TERRITORIAL DE L'UGVE

35 élus

Rennes Métropole : 14 élus
Vitré Communauté : 8 élus
Bretagne Porte de Loire Communauté : 3 élus
Pays de Châteaugiron Communauté : 3 élus
Roche aux Fées Communauté : 3 élus
Communauté de Communes de Châteaubriant-Derval : 2 élus
Liffré Cormier Communauté : 2 élus



Re [Source]

Marie JOLIVEL & Timothée DUPONT,

Bénéficiaires de travaux de restauration du cours d'eau de Teillay

Qu'est-ce qui vous a donné envie de vous engager dans la restauration du cours d'eau sur votre exploitation ?
L'idée est née d'une discussion avec une personne sensibilisée à ce type de travaux, puis les échanges avec le technicien milieux aquatiques nous ont permis de mieux comprendre le projet. Sur le terrain, nous avons également pris conscience de l'importance du cours d'eau qui traverse nos parcelles.
Nous avions déjà engagé des actions en faveur de l'environnement, notamment la plantation de haies bocagères. La restauration du cours d'eau s'est donc naturellement inscrite dans cette démarche, en cohérence avec notre sensibilité aux enjeux de préservation de l'environnement et de la biodiversité.

Quelles étaient vos principales attentes ou questions avant le démarrage des travaux ?
Nous nous interrogions surtout sur la manière de restaurer au mieux le cours d'eau tout en tenant compte des contraintes de l'exploitation : charge de travail, surface agricole, clôtures, pâturage et gestion des animaux pendant le chantier.
Nous avons rapidement été convaincus de l'intérêt du projet. Aujourd'hui, nous sommes surtout curieux d'en observer les effets sur le cours d'eau et les milieux naturels au fil des années.

Comment avez-vous vécu les échanges avec les équipes porteuses du projet et le déroulement du chantier ?
Les échanges avec les équipes d'Eaux & Vilaine ont été très positifs. Les techniciens ont été à l'écoute de nos besoins et de nos contraintes, et chaque étape du projet a été discutée et validée avec nous.
Nous avons également apprécié d'être impliqués pendant le chantier, réalisé directement sur notre exploitation. Les échanges réguliers avec les équipes ont permis un bon suivi des travaux. Les conditions sèches de cette année ont par ailleurs facilité leur réalisation.

Quels conseils donneriez-vous à un autre exploitant qui souhaiterait s'engager dans une démarche similaire ?
Nous lui conseillerions d'abord de venir voir un chantier réalisé pour se rendre compte concrètement de ce que représentent les travaux.
Nous encourageons également les exploitants intéressés à s'engager dans cette démarche. Pour nous, l'expérience a été très positive : nos attentes et les contraintes de l'exploitation ont été prises en compte et le projet s'est construit dans la concertation, sans rien nous imposer.

Quels changements aimeriez-vous voir apparaître dans quelques années ?
Nous espérons que les travaux favoriseront la biodiversité y compris la continuité piscicole, et permettront au cours d'eau de retrouver un fonctionnement plus naturel, tout en renforçant la fonction épuratoire des espaces en bordure et leur rôle de tampon face aux épisodes de sécheresse.
Nous constatons déjà un effet positif sur le paysage, avec le retour de la sinuosité du cours d'eau qui contribue à valoriser esthétiquement notre exploitation.

Les travaux de restauration des milieux aquatiques sur l'UGVE

CHIFFRES CLÉS DES RÉALISATIONS 2026

20 PROJETS de restauration des milieux aquatiques réalisés (dont 3 commencés en 2025 et achevés en 2026)

Environ 13 KM de COURS D'EAU restaurés

6 PLANS D'EAU SUPPRIMÉS et 2 RÉDUITS pour une superficie de 2 ha

116 HA de ZONES HUMIDES restaurées

Un budget de 3 MILLIONS € de travaux

ZOOM

À Teillay, le ruisseau de la Coulée de Blozé retrouve un fonctionnement plus naturel

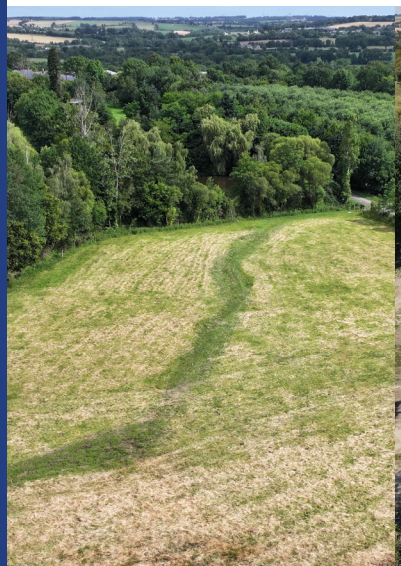
Sur plus de 2 kilomètres, Eaux & Vilaine a engagé un vaste projet de restauration du ruisseau de la Coulée de Blozé, construit en concertation avec les agriculteurs et les propriétaires riverains.

Né en 2024 à la suite d'échanges entre les agriculteurs du secteur et Eaux & Vilaine, le projet de restauration du ruisseau de la Coulée de Blozé a été construit grâce à une large concertation, associant 10 exploitants agricoles, 22 propriétaires riverains et les communes concernées.

L'objectif est de restaurer le fonctionnement naturel de ce cours d'eau, fortement modifié au fil du temps par des travaux de rectification et de recalibrage. Sur plus de 2 kilomètres, les travaux visent à recréer un lit mieux adapté aux débits du ruisseau, à lui redonner un tracé plus sinueux et à le reconnecter à son fond de vallée et aux zones humides environnantes.

Cette restauration permet de ralentir les écoulements, d'améliorer la qualité et la disponibilité de la ressource en eau, de restaurer les zones humides et de favoriser la biodiversité locale tout en renforçant la résilience du territoire face aux changements climatiques.
Le coût de ce chantier représente environ 500 000 € TTC.

Avant travaux *Après travaux*





[Regards] sur le bassin de la Vilaine



Comité syndical d'Eaux & Vilaine, mandat 2026-2032

GOUVERNANCE

Ils font leur rentrée !

Après un été marqué par l'installation de son nouveau Comité Syndical, Eaux & Vilaine fait sa rentrée avec un cap clair pour les six prochaines années.

Face au changement climatique, aux épisodes de sécheresse, aux risques d'inondation et à la pression croissante sur la ressource, la gestion de l'eau est plus que jamais un enjeu collectif. Réélu à l'unanimité à la présidence de l'établissement, Jean-François MARY, Président de REDON Agglomération, conduira le mandat 2026-2032 aux côtés d'un Bureau syndical renouvelé et représentatif des territoires du bassin de la Vilaine.

Trois priorités pour passer à l'action

• **Préserver la ressource en eau**, en poursuivant les actions en faveur de l'eau potable, de la qualité de l'eau, des milieux aquatiques et de la biodiversité.

• **Faire vivre la solidarité entre les territoires**, en renforçant le dialogue et la coopération entre collectivités, acteurs économiques, monde agricole, services de l'État et partenaires.

• **Accélérer l'adaptation au changement climatique**, en renforçant notamment la prévention des inondations, la gestion des sécheresses et la préservation des zones humides.

Ces ambitions s'inscrivent dans la continuité des actions déjà engagées par Eaux & Vilaine, tout en ouvrant une nouvelle étape : anticiper davantage, agir collectivement et trouver des solutions concrètes pour rendre le bassin de la Vilaine plus résilient.

> « L'eau est un bien commun qui nous relie tous. Elle exige des réponses collectives, fondées sur la responsabilité, la solidarité et l'innovation. »,
>
> *Jean-François MARY, Président d'Eaux & Vilaine*

Cette rentrée marque le début d'un nouveau chapitre, avec une ambition forte : poursuivre et accélérer l'action collective pour mieux préserver l'eau et préparer le bassin de la Vilaine aux défis de demain.

BUREAU SYNDICAL

Composition du nouveau Bureau

• Président : **Jean-François MARY** (REDON Agglomération)
• 1er Vice-Président : **Didier CHAPELLON** (Rennes Métropole) en charge de la Politique de Bassin ;
• 2ème Vice-Président : **Bernard LEBEAU** (Département 44) en charge des Ressources Humaines et de la Commande Publique ;
• 3ème Vice-Président : **Bruno LE BORGNE** (Eau du Morbihan) en charge de l'Eau Potable & Ouvrages ;
• 4ème Vice-Présidente : **Aude de la VERGNE** (Vitré Communauté), Présidente de l'Unité de Gestion Vilaine Est (UGVE) ;
• 5ème Vice-Président : **Jean RONSIN** (Montfort Communauté), Président de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest (UGVO) ;
• 6ème Vice-Président : **Vincent MINIER** (Bretagne Porte de Loire Communauté) en charge des Finances et de la Communication
• 7ème Vice-Président **: Joël TRIBALLIER** (Questembert Communauté), Président de l'Unité de Geston Vilaine Aval (UGVA) ;
• 8ème Vice-Président : **Yoann VETU** (CC Chateaubriant Derval) en charge de la Prévention des Inondations
• 9ème Vice-Président : **Didier HUTERBIZE** (De l'Oust à Brocéliande Communauté) en charge de la Biodiversité
• **Claude BODET** (Cap Atlantique – La Baule Guérande Agglomération)
• **Yann SOULABAILLE** (Département 35)

Support financé par : RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité · agence de l'eau Loire-Bretagne · Région Bretagne · RÉGION PAYS DE LA LOIRE · Ille & Vilaine LE DÉPARTEMENT · Loire Atlantique · eau 35 SMG

A propos d'Eaux & Vilaine : Acteur institutionnel sur le bassin de la Vilaine, l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Eaux & Vilaine a pour objet de porter la politique de l'eau à l'échelle du bassin versant : un territoire hydrographique de 11 000 km² dont 15 000 km de cours d'eau, couvrant 515 communes, soit une population totale de 1 250 000 habitants répartis sur 6 départements (22-35-44-49-53-56) et 2 régions (Bretagne et Pays-de-la-Loire). Sa gouvernance est régie par le Comité syndical d'Eaux & Vilaine composé de 70 élus répartis en 3 collèges (EPCI, Eau potable et Départements-Régions) et la Commission Locale de l'Eau.
Parmi les principales missions de l'établissement, Eaux & Vilaine porte la mise en œuvre du SAGE Vilaine, la prévention des crues et des étiages, la gestion des grands ouvrages, la sécurisation de la production d'eau potable, la reconquête du bon état écologique de l'eau, le maintien et la valorisation de la biodiversité, le suivi des poissons migrateurs et la protection du littoral. Des missions assurées par une équipe pluridisciplinaire de près 100 agents dont 50 % implantés au plus près des territoires dans trois unités de gestion.

eaux & vilaine ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DU BASSIN DE LA VILAINE

L'inf'Eaux - L'actu de l'Unité de Gestion Vilaine Est | Lettre d'information trimestrielle

Directeur de publication : Jean-François MARY, Président d'Eaux & Vilaine, en lien avec Vincent MINIER, Vice-Président en charge de la Communication. Responsable de publication : Aude de la VERGNE, Présidente de l'Unité de Gestion Vilaine Est. Conception : Service Communication, avec la participation des équipes. Prochain numéro : janvier 2027.

Retrouvez toute l'actualité d'Eaux & Vilaine sur :
eaux-et-vilaine.bzh